Cet article date de plus de neuf ans.

Un "lancer de chats" organisé par l'artiste Jan Fabre : tollé en Belgique

Artiste iconoclaste et provocateur, Jan Fabre s'est retrouvé au coeur d'une controverse à la suite de la publication d'une vidéo dans laquelle il organise un "lancer de chats" dans l'Hôtel de ville d'Anvers. Physiquement agressé, il se trouve actuellement sous protection policière.

lire plus tard
commenter

franceinfo - franceinfo Culture (avec AFP)
France Télévisions

Publié le 06/12/2016 06:30
Temps de lecture : 2min

Jan Fabre le 8 avril 2008 à Paris, lors de son exposition "L'Ange de la métamorphose" au Louvre (Bertrand Langlois / AFP)

Dans cette vidéo édifiante, on peut voir quelques personnes se prêter à ce lancer de félins, certains d'entre eux retombant lourdement, alors que des miaulements pathétiques résonnent...

La vidéo par laquelle le scandale est arrivé

Les excuses de Jan Fabre
Jan Fabre s'est excusé publiquement. "Je regrette vivement que ces chats soient mal retombés. Je veux m'excuser auprès des amis des chats. Ce n'était pas mon intention de blesser ou faire mal aux chats. Les chats vont bien", a-t-il assuré à la télévision publique néerlandophone VRT.

Mais l'artiste belge a également minimisé l'incident. "J'ai l'impression qu'on a voulu faire du sensationnalisme et que c'est exagéré", a-t-il dit dans une interview diffusée par la RTBF, l'équivalent francophone de la VRT.

La municipalité d'Anvers avait autorisé le tournage dans l'Hôtel de ville d'un film français consacré à la carrière de Jan Fabre, sans savoir que le lancer de chats serait au programme, a expliqué la RTBF sur son site internet. Elle a rapporté aussi que l'échevin (adjoint au maire) chargé du bien-être animal, Luc Bungeneers, avait déposé plainte, de même que l'association de défense des animaux Gaïa.

Jan Fabre et la colère de l'association Gaïa

Reportage : D. Dumas, D. Vassy

Après une agression, Fabre se cache
L'affaire a pris un tour politique inattendu : c'est en effet la municipalité socialiste sortante qui a autorisé le tournage. L'élu qui a porté plainte est, quant à lui, membre du parti nationaliste flamand N-VA, vainqueur des élections communales d'octobre.

Depuis la diffusion de la vidéo, Jan Fabre a été agressé physiquement. Il a été placé sous protection policière. "J'ai dû courir pour sauver ma vie", a-t-il témoigné, disant dormir "depuis trois, quatre jours à des adresses différentes".

Internationalement reconnu, l'artiste belge a fait de la provocation sa griffe. Il a déjà créé une performance montrant un concours de masturbation. En 2005, il avait acquis une certaine notoriété en France au festival d'Avignon avec des pièces évoquant le sang et l'urine. Depuis, il a depuis été "artiste invité" au Louvre, en 2008.

Jan Fabre en avril 2008 à Paris (Bertrand Langlois / AFP)

Jan Fabre expose actuellement une série d'autoportraits intégrés dans les salles de sculpture classique du musée des Beaux-Arts de Bruxelles.

Une interview de Jan Fabre par ArtnetTV (30 juillet 2012)

commenter
partager

La Quotidienne Culture
Musique, cinéma, arts & expos, littérature & BD, mode... Tous les jours, le meilleur de l'actualité culturelle
tous les jours à 18h
s'inscrire à la newsletter

les mots-clés associés à cet article

Arts-Expos
Culture

contenus sponsorisés

Découvrez l'application franceinfo

Toute l'actu en direct et en continu, où et quand vous voulez.

- Sauvegardez vos articles à lire plus tard
- Recevez les alertes uniquement sur ce qui vous intéresse

Télécharger l'application

Accueil / Culture / Arts-Expos

:toute l'actu dès 7h30

Votre adresse e-mail

s'inscrire

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous adresser des newsletters.
Pour exercer vos droits, contactez-nous.

Notre politique de confidentialité